

ANNEXE 3

MODELE DE PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITE INITIAL ETABLI PAR LE SERVICE EN CHARGE DES RECEPTIONS

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITE INITIAL D'UN VEHICULE D'UN PTAC SUPÉRIEUR A 3,5 TONNES

DATE DU CONTRÔLE :	23/06/2016
N° DU CONTRÔLE :	20151108
CARROSSIER (nom et adresse):	STIM ZI de la billonne n°4 13170 Les PENNES MIRABEAU RC AIX79 B40 APE 2920 Z - SIRET 315 068 072 00034
DATE D'ECHEANCE DE LA QUALIFICATION:	(Voir attestation ci-jointe)

IDENTIFICATION DU VEHICULE (2):

(D1) MARQUE:	IVECO
(D2) Type Variante Version:	2Y3CIC09
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type:	WJME2NNJ60C338525
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg):	26000
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTR) (kg) :	29500
(G) Masse en service (G1 + 75) (kg):	13241
(G1) Poids à vide national (PV) (kg):	13166
(J1) Genre national :	CAM
(J3) Carrosserie (désignation nationale) (3):	BENNE+GRUE
(P6) Puissance administrative (CV):	23
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur):	2

Voir certificat de conformité du véhicule de base pour les rubriques suivantes: (D3), (F1), (J), (K), (P1), (P2), (P3),

DIMENSIONS : Longueur : L(m)= **7,252** Largeur : l(m)= **2,540** Surface L x l = **18,42** m²

ENGAGEMENT DU CARROSSIER:

Je soussigné, carrossier, certifie:

- Disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R,321-15 du code de la route ;
- Avoir carrossé le véhicule identifié ci dessus;
- Que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que:
le châssis est resté conforme au type décrit dans le certificat de conformité délivré par le constructeur et n'a subi aucune transformation;
- le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R,311-1 à R,318-8, R,321-10 et R,413-13 du code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné;
- le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimales et maximale fixée par le constructeur:
 - dans le certificat de conformité (1);
 - dans l'accord fourni par son service technique (1);
 - et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm.
- les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieures ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur;
- la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur;
- le véhicule ne sera pas immatriculé dans le genre (J1) TCP ou n'est pas un véhicule spécialisé non affecté au transport des marchandises (RESP , SRSP , VASP , SAUF VASP-BOM)
- le véhicule ne sera pas immatriculé sous un double genre (J1) et (ou) une double carrosserie(J3).

Fait à **LES PENNES MIRABEAU**
Le **23/06/2016**
Signature et cachet du carrossier qualifié

STIM
ZI DE LA BILLONNE LOT N°8
13170 LES PENNES MIRABEAU
RC AIX 79 B 40 APE 2920Z
SIRET 315 068 072 00034

(1) Rayer la ou les mentions inutiles

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données de la réception du véhicule incomplet

(3) J3 doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues à l'annexe V de l'arrêté du 9 février 2009 modifié relatif à l'immatriculation des véhicules.